

A Madame la directrice de la DR TAP
S/c du responsable des ressources humaines

Objet : préavis de grève

Notre organisation syndicale dépose ce jour **un préavis de grève** d'une durée de 24 heures, **pour le lundi 12 avril 2021** de 0h00 à 24h00. Ce préavis couvre tous les personnels, fonctionnaires et contractuels, **de la DR TAG** ainsi que ceux amenés à les remplacer.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes:

- Arrêt du projet GeRS et ouverture de véritables négociations sur l'organisation du travail.
- Arrêt des fermetures et des transformations de bureaux.
- Ouverture de négociations pour le rétablissement de la fonction EAR.
- III-1 comme grade de base.
- Arrêt de l'utilisation des stagiaires pour remplacer des positions de travail.
- Arrêt des suppressions d'emplois et embauche des précaires (CDD, intérimaires...).
- Arrêt des fermetures de bureaux en tant que variable d'ajustement du manque d'effectifs.
- Prise en compte du travail réel au-delà des calculs des logiciels (V11 et autres).
- 1 samedi sur 2 au minimum pour tous et une réelle prise en compte de la QVT.
- Arrêt des objectifs irréalistes conduisant aux ventes forcées.
- Respect des règles postales dans tous les bureaux et arrêter les interprétations locales.
- Un volant permanent à 25% assuré par des postiers-res.
- Maintien des 3 tours de congé avec une consultation dans le temps différente pour chaque tour, chaque tour doit être affiché et connu de tous-tes.
- Arrêt du management par le stress.
- révision de la charge de travail des CoBas et prise en compte des procédures chronophages.
- Objectifs par secteur pour les CoBa adaptés aux particularités locales.
- Création d'un minimum de poste de CoBa remplaçant dans chaque territoire.
- Arrêt de la communication infantilisante, débilite et culpabilisante.
- Prise en compte du contexte de la crise sanitaire « covid19 » pour suspendre les objectifs commerciaux, réduire le temps de face à face avec l'usager/client et geler les réorganisations.

A Toulouse, le 04 avril 2021

Pour le syndicat sudptt09-31-32, Didier DEJEAN



Didier DEJEAN